



HAL
open science

L'espace dans l'analyse du travail

Marie Benedetto-Meyer, Jérôme Cihuelo

► **To cite this version:**

Marie Benedetto-Meyer, Jérôme Cihuelo. L'espace dans l'analyse du travail. Nouvelle Revue du travail, 2016, 9, <10.4000/nrt.2859>. <halshs-03298728>

HAL Id: halshs-03298728

<https://shs.hal.science/halshs-03298728v1>

Submitted on 7 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



L'espace dans l'analyse du travail

Présentation du Corpus

Marie Benedetto-Meyer et Jérôme Cihuelo



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/nrt/2859>

DOI : 10.4000/nrt.2859

ISSN : 2263-8989

Éditeur

Nouvelle revue du travail

Ce document vous est offert par Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines



Référence électronique

Marie Benedetto-Meyer et Jérôme Cihuelo, « L'espace dans l'analyse du travail », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 02 novembre 2016, consulté le 07 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/2859> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.2859>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

L'espace dans l'analyse du travail

Présentation du Corpus

Marie Benedetto-Meyer et Jérôme Cihuelo

1. L'espace comme enjeu durable des organisations

- 1 L'espace constitue un des enjeux majeurs de l'organisation du travail et de la production. Il s'apparente à un instrument durable utilisé par les directions d'entreprise pour structurer et contrôler le travail, mais également à un vecteur de communication externe. Dès le début du xx^e siècle, l'organisation du travail et l'organisation spatiale entretiennent des relations étroites. De manière archétypale, l'usine Lingotto de Fiat, construite dans les années 1920, répond par ses dimensions extrêmement étendues à des impératifs productifs de continuité et de linéarité. De plus, et comme le souligne François Lautier (1999), l'usine monumentale de Lingotto restitue le projet industriel du fordisme visant à organiser la société autour de la puissance de l'industrie. Le bâtiment, à travers son architecture et son lieu d'implantation, est en ce sens extrêmement signifiant. Les bâtiments prestigieux des grandes banques édifiés à la fin du xix^e siècle, ou, d'une autre manière, la version contemporaine des gratte-ciels des quartiers d'affaires visent toujours à exprimer l'emprise des banques (Girin, 1987). À l'intérieur des bâtiments accueillant des activités de bureau, les organisateurs structurent très tôt les espaces de travail sur la base de diagrammes de circulation de l'information et de circuits de validation des documents (Pillon, 2012). Aujourd'hui, en dépit du nomadisme des salariés et de la diffusion des technologies de l'information, le bâtiment et ses aménagements intérieurs restent souvent un enjeu symbolique en tant que vecteur de communication vis-à-vis de leur environnement (Boni-Le Goff, 2015).
- 2 La question des choix en matière d'espace prend depuis le début des années 1990 une saillance nouvelle au sein des entreprises en s'inscrivant dans des politiques de réorganisation et de réduction des coûts. L'espace semble (re)devenir une composante stratégique des directions d'entreprise cherchant à optimiser l'emprise spatiale et à reconfigurer les environnements de travail à différentes « échelles » : poste de travail,

aménagement d'un « plateau » ou d'un bâtiment, voire déménagement, avec de nouveaux choix de localisation et d'inscription dans les territoires...

2. Un inégal traitement des espaces de travail dans la littérature en sciences sociales

- 3 L'espace de travail reste un objet faiblement investi ou, du moins, inégalement saisi par les sciences sociales. En effet, si un grand nombre de travaux sociologiques s'intéressent aux usages organisationnels du temps (Thompson, 1967 ; Freyssinet, 1997 ; Roy, 2000 ; Alter, 2003 ; Durand, 2004 ; Linhart, 2005 ; Thoemmes, 2012 ; Monchatre & Woehl, 2014), la sociologie du travail porte, *a contrario*, une attention marginale à la question des espaces internes des entreprises. Georges Friedmann (1946) les considère comme constitutifs des environnements de travail ou de « milieux physiques du travail », renvoyant par suite aux conditions physiques ambiantes dans lesquelles s'exerce le travail (ventilation, température, humidité, lumière, bruit). Pierre Naville (1963) s'intéresse pour sa part à la manière dont les systèmes techniques se déploient et occupent l'espace.
- 4 De manière spécifique, l'ergonomie a largement investi la question de l'espace avec le projet de penser la place des utilisateurs dans les modes de conception des espaces de travail (Barcellini *et al.*, 2013). L'anthropologie et la psychologie sociale ont proposé, de leur côté, une lecture de l'espace mobilisant fortement le concept d'appropriation (Guigo, 1992 ; Fischer, 1978 ; 1983 ; 1990 et 1994 ; Monjaret, 1996 et 2002 ; Pellegrin-Genel, 2013). Ces deux disciplines se sont plus particulièrement intéressées aux formes individuelles d'appropriation décrites comme des processus de singularisation et de délimitation d'un espace personnel. L'usage spécifique de cette notion vise à montrer comment les individus se réapproprient un espace de travail façonné par l'organisation (souvent impersonnel et indifférencié) pour en faire un « espace à soi », c'est-à-dire un lieu propre, gage d'autonomie, d'intimité, de singularité et de praticité. L'espace se voit alors réinvesti de significations et de marqueurs – signe d'une culture matérielle pour Monjaret (1996). Il devient finalement le moyen de se reconnaître, d'interagir et de faire reconnaître son identité.
- 5 Gustave-Nicolas Fischer (1992 ; 1994) s'attache à faire le pont entre sociologie et psychologie en considérant le lieu de production de l'entreprise comme un espace social (c'est-à-dire divisé, spécialisé, contrôlé). L'espace de travail restitue ici une tension permanente entre dépossession organisationnelle et réappropriation individuelle. Dans une perspective complémentaire, Philippe Bernoux (1979 ; 1981) propose une analyse sociologique des formes et supports d'appropriation dans l'univers des chaînes de production. Selon cet auteur, l'appropriation comporte également une dimension collective. Elle s'élabore en réaction à la structuration de l'espace de travail procédant d'une logique de contrôle et de prescription organisationnelle. Dans cette approche, l'espace revêt un enjeu stratégique au sens où s'y jouent la constitution et l'existence de groupes sociaux. Philippe Bernoux emprunte à Fischer le concept de « nidification » pour rendre compte des différentes stratégies de personnalisation mobilisées par les ouvriers dans la reconfiguration de l'atelier (introduction d'objets personnels, rangement spécifique des outils, réglage de sa machine, etc.) qui, comme chez Fischer, permettent de reconquérir des espaces d'autonomie, mais cette fois dans des dynamiques où s'articulent

les dimensions individuelle et collective ; « l'espace devient un enjeu collectif d'autant plus important qu'il a une signification individuelle forte » (Bernoux, 1981, p. 28).

- 6 De leur côté, les approches interactionnistes françaises se sont intéressées au travail de « réparation » d'une multitude d'agents, issus d'organismes publics ou parapublics, auprès de destinataires dans la configuration d'une activité de guichet. Or, cette sociologie du travail de guichet appréhende moins ce dernier dans les termes d'un espace que dans celui d'une scène d'interactions (Joseph, 1988 ; Borzeix *et al.*, 1993). Les espaces d'accueil constituent avant tout le cadre et le médiateur de la production du service saisie à travers les succès et les pannes de rencontres ordinaires entre usagers et guichetiers. Dans une même perspective microsociologique, les *workplace studies* (Suchman 1987 ; Luff *et al.*, 2000) se sont intéressées à la manière dont les agencements matériels inscrits dans l'espace (et les objets techniques en particulier) engagent l'activité, le travail « en acte » et les formes de coordination et de coopération au travail qui en résultent, en mettant la focale sur la dimension cognitive de ces activités.
- 7 D'une autre manière, les recherches en sociologie des organisations consacrées aux employés de bureau se limitent souvent à une description liminaire et générale des espaces de travail. Le bureau se voit plus appréhendé comme un univers professionnel que comme un espace de travail. Il est rapidement débordé par le primat donné aux modes d'organisation, aux styles de commandement et aux règles de promotion. Ces entrées constituent avant tout la trame d'une analyse centrée sur les relations de pouvoir et les modes d'intégration (Crozier, 1965 ; Worms, 1968 ; Sainsaulieu, 1977), délaissant rapidement la dimension spatiale de l'activité.
- 8 Dans les travaux les plus récents, l'espace constitue au mieux un révélateur parmi d'autres, indissocié dans l'analyse de phénomènes socio-organisationnels tels que la transformation du milieu industriel (Trompette, 2003 ; Rot, 2006), la modernisation du service public (Hanique, 2004) ou la dispersion dans les activités professionnelles (Datchary, 2011).
- 9 Alors que les tendances récentes en matière d'espaces de travail (diffusion des *open space*, mais aussi de nouveaux lieux comme les *fablabs*, tiers lieux ou espaces de *co-working*, voire la diffusion du télétravail) commencent à faire l'objet de publications, on se demande ici comment considérer l'espace de travail d'un point de vue à la fois théorique et méthodologique.
- 10 Les cinq propositions retenues ici, suite à l'appel à articles lancé par la revue, nous permettent de présenter plusieurs entrées analytiques sur le sujet. Elles sont toutes relatives aux espaces du travail contemporain, professionnel et salarié. Au-delà des situations de travail exposées, il s'agit donc de proposer des lectures différentes des relations que l'espace entretient avec les autres dimensions de l'organisation du travail. Aussi, si on peut regretter l'absence dans ce corpus de travaux empiriques prenant place dans le monde industriel, abordant les espaces de travail dits « ouverts » ou innovants, ou encore traitant des questions de porosité des espaces – professionnels et domestiques – dans certaines activités (artisans, agriculteurs, télétravailleurs du tertiaire, etc.), il offre néanmoins une matière riche et féconde pour ouvrir des pistes de réflexion sur le traitement de la question des espaces dans l'analyse du travail et de son organisation.

3. L'espace comme enjeu des rapports sociaux de service

- 11 Les deux articles du numéro, consacrés aux activités à domicile et de nettoyage industriel, nous amènent à considérer l'espace comme la scène où se jouent à la fois rapport salarial, rapport social et relation de service. L'espace, en réunissant dans un même lieu des publics différents avec des enjeux spécifiques, conduit en effet à des situations de superposition ouvrant sur des « conflits serviciels » (Jeantet, 2003). Il devient à la fois le lieu d'expression des conflits et un moyen de lutte pour la reconnaissance de certaines activités, voire de la professionnalité de certains salariés.
- 12 L'article de Colette Le Petitcorps prend comme objet les espaces privés des employeuses de gardiennes d'enfants ou de ménages à domicile. L'espace de travail étudié présente la particularité d'être à la fois le lieu, à constituer, d'exercice d'une activité professionnelle et le cadre privé d'une habitation. Il se voit ici défini et investi par trois catégories d'acteurs : les employeuses, les employées et les institutions encadrant une activité de service à domicile. L'auteure montre de manière centrale l'existence d'un rapport social trouvant à se cristalliser dans les types de qualification et les modes d'appropriation différenciés de l'espace. La nature privée (première) de l'espace alimente durablement un conflit serviciel révélateur d'un double enjeu de reconnaissance. D'un côté, l'employeuse cherche à préserver le caractère intime et privé de l'habitation. Il s'exprime l'attente d'un « travail discret » (Molinier, 2009) au sens où l'activité de l'employée ne doit pas être visible et perturbatrice de l'ordre domestique avec toutes les règles d'usage et les critères esthétiques d'aménagement qui en font la singularité. D'un autre côté, l'employée s'attache par un travail de redéfinition de l'espace (redistribution du mobilier, réagencement d'éléments de décoration) et des normes d'usage, à rendre visible la spécificité d'un travail de service. La délimitation des espaces et l'agencement de ceux-ci sont donc les deux moyens à travers lesquels se joue ici la capacité à imposer des formes d'emprise sur un ordre domestique en vue de créer les conditions d'établissement et de reconnaissance d'un espace professionnel adapté aux conditions d'activité. Les initiatives en termes d'aménagement se voient souvent déqualifiées et jugées impropres. Les jugements portés et les interdits fixés par l'employeuse contribuent à rappeler la hiérarchie sociale des positions dans un espace à la fois physique et symbolique. Par ailleurs, les structures mandataires de service participent à influencer sur l'équilibre de ce rapport social de service en dotant inégalement en ressources ses protagonistes. Toutefois, les rapports d'asymétrie décrits trouvent à s'équilibrer en fonction des connaissances détenues et du statut occupé. La consolidation de la position occupée (régularisation de la situation administrative, formation suivie) et l'expérience accumulée (expériences professionnelles antérieures, ancienneté dans le métier) fournissent des ressources pour « contester les codes en place dans l'organisation de l'espace domestique ». En fin de compte, le rapport social de service se joue ici dans le façonnement de l'espace et l'inégale distribution des ressources pour l'investir (statut attribué, connaissances détenues et dispositifs contractuels de cadrage de l'activité).
- 13 L'article de François Reyssat se consacre aux nettoyeurs en organisation pour qui espace et objet de travail se confondent. L'activité de nettoyage se déroule souvent en présence des occupants des locaux et, par suite, crée une situation de coprésence. Comme pour le précédent article, le partage de l'espace est au cœur des enjeux de reconnaissance des

activités et des professionnalités. La coprésence demande alors une adaptation croisée entre des activités de nature différente entrant en concurrence pour le partage d'un espace commun. Or, ce partage de l'espace de travail se joue entre des salariés éloignés par le statut social et d'emploi. L'expérience quotidienne du contact avec la saleté et d'une position (dans la plupart des cas) de sous-traitant conduit les nettoyeurs à se représenter et à se voir placer au plus bas de la hiérarchie symbolique des métiers. Dans ces conditions, le partage de l'espace se fait le plus souvent au détriment des nettoyeurs dont le travail est considéré comme moins prioritaire. Ils se trouvent contraints de s'adapter aux rythmes et conditions d'activité des bénéficiaires du service. En d'autres termes, il s'impose à ces ouvriers du nettoyage un « impératif social d'adaptation » reposant sur la dévalorisation de leur activité et le déni d'impact de la coprésence des bénéficiaires sur le travail de ces premiers. La situation d'asymétrie vécue dans le rapport à l'espace trouve à se prolonger dans une « organisation sociale » de l'invisibilisation touchant des populations aux caractéristiques sociales stigmatisées. À ce titre, les espaces secondaires de l'activité (vestiaires, lieux de stockage et de préparation) se trouvent relégués à la périphérie dans des lieux séparés et confinés. De manière paradoxale, la part visible de l'activité soumet les nettoyeurs à une surveillance aux multiples sources. La coprésence réunissant des publics différents (clients, usagers, hiérarchie) ouvre sur différentes formes de contrôle autorisées par la hiérarchie symbolique classant les acteurs en présence. La production des asymétries dans ce rapport social de service se joue dans la mise en œuvre de stratégies d'appropriation de l'espace. Les rapports de pouvoir se matérialisent ici dans l'occupation différenciée d'espaces qui se trouvent territorialisés (séparation, captation, privatisation, etc.). L'espace fournit également aux nettoyeurs des ressources de résistance dans la mesure où ils disposent d'une connaissance fine de la topographie des lieux avec ses méandres et ses zones de repli.

4. L'espace comme révélateur des dynamiques organisationnelle et managériale

- 14 Les choix d'aménagement, s'ils répondent en partie à des impératifs économiques, se voient dans le même temps investis de projets managériaux. En effet, l'économie contemporaine de l'espace cherche à incarner, dans les pratiques et les valeurs des occupants, une conception de l'activité qui serait organisée autour de principes de communication, de transversalité, de disponibilité et de réactivité. Les exigences de l'environnement économique rendraient, du point de vue des décideurs, indispensables et efficaces des configurations spatiales favorisant la réactivité et les conditions d'une « coopération harmonieuse et créatrice » (Baron, 2012). À ce titre, la multiplication des *open space* pour les cadres du tertiaire apparaît fortement associée au fonctionnement par projet. Les plateaux projet incorporent des représentations managériales et des visées organisationnelles sur la conduite du travail cherchant à légitimer un régime d'innovation intensive et répétée. Les centres d'appels se « décroissent », rompant avec l'image des boîtes fermées, dans le but explicite de favoriser les « échanges de pratiques » et la « mutualisation des savoirs » (Cihuelo, 2016). Dans le monde industriel, les dispositifs comme le « *lean management* », le « 5S » ou le « juste-à-temps » dans la logistique ont eu des incidences fortes sur l'organisation des espaces de stockage (Gaborieau, 2012). La souplesse recherchée et la « chasse au superflu » participent à transformer les modes de travail comme les agencements spatiaux. Enfin, les nouveaux espaces, qualifiés de « tiers

lieux », où se rassemblent télétravailleurs, entrepreneurs ou salariés de plusieurs entreprises dans des espaces partagés, semblent ces dernières années matérialiser les promesses managériales de décloisonnement et de porosité des frontières organisationnelles (Blein, 2016 ; Trupia, 2016 ; Fabbri, 2015 ; Cléach *et al.*, 2015). Autrement dit, l'espace apparaît à la fois comme un opérateur et un révélateur de l'action managériale.

- 15 L'article de Jean-Marc Weller présente de manière singulière et nouvelle des acceptions de l'espace (*lieu, environnement, espace, cadre*) rattachées à différentes traditions (sociologie des organisations, psychologie sociale, sociologie urbaine, sociologie des sciences). En mettant en avant ces différentes problématisations sociologiques de l'espace, il s'agit de le considérer pas seulement comme un révélateur de rapports de pouvoir entre acteurs, ni comme un facteur d'ambiance ou d'expérience singulière, ni encore comme le produit des rapports sociaux de travail, mais, dans une perspective pragmatiste, de l'appréhender comme un « dispositif de cadrage nécessaire à l'action » et donc du travail en acte, sans préjuger des scènes qui s'y jouent. Ce travail de problématisation de l'espace trouve un prolongement dans la reconstitution sociohistorique de quatre grandes configurations des bureaux d'accueil de la Sécurité sociale. Ces configurations prennent successivement les formes suivantes : le *bureau moderne*, de l'après-guerre au début des années 1960, incarne les formes de rationalisation mécanique du travail bureaucratique ; le *bureau industriel* des années 1960 intègre à la fois le traitement informatisé des dossiers, mais aussi des premières formes de personnalisation de l'accueil des assurés. Les années 1980 correspondent à l'apparition des *bureaux de prestations* dans un contexte de développement de la micro-informatique et de diffusion d'une culture de service ; le traitement de masse s'efface alors derrière le traitement différencié des publics. Enfin, les *plateformes multiservices* concrétisent le traitement à distance des flux et des assurés. Ainsi, Jean-Marc Weller nous propose, sur la base d'un matériau d'archives, une sociohistoire des formes prises par les espaces d'accueil du public à la Sécurité sociale. Elles nous restituent des représentations managériales historiquement situées de la relation de service. Elles présentent l'intérêt de nous montrer le rôle joué par l'espace dans la définition des problèmes jugés pertinents par l'organisation, la valorisation de principes d'action et la construction de figures d'usagers. À la lumière des conceptions de l'espace retenues, Jean-Marc Weller avance que le détour par les bureaux d'accueil présente une valeur heuristique dans l'analyse des dynamiques organisationnelles et de l'action managériale au sens où il permet de « saisir à la fois les problèmes concrets, les modes de prescription, les formes de régulation et de négociation, les acteurs qui les peuplent, le travail qu'on y accomplit vraiment, au prix de quelles expériences et de quelles formes de solidarité », sans prêter à l'action managériale une omniscience ou une capacité à « tirer toutes les ficelles ».
- 16 L'article de Thierry Pillon permet de nous éclairer sur une histoire de la pensée managériale des bureaux et des relations entretenues avec les conceptions managériales du travail tertiaire. L'auteur nous livre une histoire retraçant sur plusieurs décennies (de 1945 à aujourd'hui) les différents modèles d'aménagement (*bureau paysager, bureau reconfigurable, non-territorial office, bureau « lieu de vie »*) qui se sont succédé à travers l'émergence de nouvelles professions et de règles de gestion. À l'origine, le *bureau paysager* se voit pensé comme un aménagement souple et ajustable. Il apparaît comme le moyen d'introduire de la fluidité dans l'activité et la circulation de l'information. Il porte, en ce sens, une critique de la dimension hiérarchique de l'espace et, plus globalement, du

fonctionnement bureaucratique des organisations dans toutes les segmentations qu'elles comportent. Ce type d'aménagement marque la fin du « modèle domestique du bureau » caractérisé par ses marqueurs hiérarchiques et ses séparations physiques. La dimension fonctionnelle prend le pas sur la dimension domestique au profit d'une organisation de la production en flux. Outre la critique sociale, prenant une forme emblématique dans les espaces des tours de bureau des années 1970, la recherche de flexibilité dans l'aménagement des bureaux se voit poursuivie et même amplifiée sous une forme plus avancée. Cette logique de flexibilité, à l'image du modèle valorisé des organisations en réseaux, trouve à s'actualiser dans le *non-territorial office* des années 1980-1990. Ce dernier vient donner « une nouvelle ampleur au principe de flexibilité en l'appliquant non plus seulement aux aménagements, mais à leur usage par les salariés. Ce ne sont plus seulement les lieux qui sont réaménagés selon les besoins du moment, mais les salariés eux-mêmes qui circulent dans les espaces offrant des services spécifiques ». Il s'opère ici un renversement historique des modes d'accès au poste de travail. On assiste au passage d'une assignation par l'organisation des salariés à leur poste de travail, longtemps vécue comme une prérogative hiérarchique, à une gestion laissée pour partie à l'initiative des salariés dans l'usage de différents espaces. La régulation hiérarchique de l'espace prend alors une forme marchande à travers un système de réservation. Les aménagements retenus dans les années 1990-2000 viennent incarner des principes d'organisation et entériner des conceptions managériales de l'activité. La recherche d'une implication subjective renforcée au travail et d'une transversalité dans les échanges professionnels tend à une redéfinition du lieu de travail comme « lieu de vie ». Il s'opère à la fois une spécialisation et une extension de la fonction des espaces participant du brouillage des frontières (individuel/collectif ; personnel/professionnel ; temps de repos/temps d'activité). Dans le même temps, cette lecture sociohistorique rend compte du rôle croissant des professionnels de l'immobilier sur les conditions de déroulement de l'activité et des relations de travail. Les modes d'aménagement, proposés et retenus, contribuent à traduire spatialement les principes d'organisation valorisés et leurs visées managériales.

- 17 Ces deux articles permettent ainsi de mettre en lumière la manière dont l'espace est investi d'une visée managériale, même si celle-ci est parfois hésitante, complexe ou paradoxale.

5. L'espace comme objet de multiples réappropriations

- 18 Le travail de structuration de l'espace interroge non seulement sur la portée des logiques de prescription et de contrôle à l'œuvre, mais aussi sur les formes de (ré)appropriations observables. Ces dernières nous renvoient à une diversité d'acteurs ; les utilisateurs « bénéficiaires » des espaces bien sûr, mais également les institutions, acteurs-tiers, voire groupes professionnels impliqués dans la conception, l'animation ou la gestion de ces espaces. Cette perspective, présente dans la quasi-totalité des articles du corpus, a conduit plusieurs auteurs à proposer une lecture de l'espace à travers la dialectique contrainte/ressource, l'espace constituant tour à tour (ou simultanément) un moyen de cadrage de l'activité de travail et un moyen d'action des travailleurs dans la réaffirmation de leur quête de reconnaissance et de leur capacité d'agir.
- 19 Comme précédemment souligné, l'anthropologie et la psychologie sociale s'intéressent principalement aux formes individuelles d'appropriation décrites à travers des processus

de singularisation et de délimitation d'un espace personnel. Au-delà de cette action de privatisation, l'appropriation de l'espace demande à être pensée dans ses formes individuelle et collective. Les différents articles montrent, à ce sujet, le rapport constant entre des usages prescrits de l'espace et des stratégies de réappropriation des configurations spatiales.

- 20 Dans le cadre d'activités de service à domicile, les employées sont amenées à redistribuer le mobilier de pièces d'habitation afin de donner forme à un espace de travail adapté à leur activité. Par ce travail d'aménagement et de requalification d'un espace domestique, les employées cherchent à signifier à leur employeur le déploiement de compétences spécifiques. Il s'agit de faire reconnaître des conditions d'exercice spécifiques signes d'une professionnalité impliquant une nécessaire emprise sur un espace de travail de service à façonner quotidiennement.
- 21 D'une autre manière, l'activité de nettoyage se caractérise par des situations de coprésence (prestataire et bénéficiaire du service) conduisant à une « territorialisation des rapports de pouvoir ». Les « bénéficiaires » peuvent opérer tout un travail de (re)définition de frontières par la captation de lieux et leur privatisation régulière. En réponse, les nettoyeurs privilégient dans certains cas des stratégies de circulation visant à questionner la légitimité des territoires dessinés et à retirer un profit symbolique d'incursions dans des espaces valorisés. Plus en avant, François Reyssat souligne l'étroitesse des liens entre les dimensions spatiale et temporelle. L'espace se révèle une ressource dans la maîtrise des temps de production et le contournement des contrôles hiérarchiques. En effet, la réappropriation de l'espace conditionne l'efficacité de stratégies de freinage. Il ne s'agit pas seulement de ralentir la cadence, mais d'utiliser les lieux pour faire durer le travail ou s'y soustraire. Par exemple, l'éloignement artificiel du lieu de clôture d'une activité (*ranger plus loin son chariot*) ou l'allongement volontaire des trajets associés à une tâche (*faire des détours*). L'identification et l'installation ponctuelle dans des zones de repli, à l'abri de regards extérieurs, offrent également la possibilité d'échapper au contrôle hiérarchique du rythme de travail.
- 22 L'article de Guillaume Troussat nous décrit l'aéroport de Paris-CDG comme un espace de travail spécifique par son gigantisme, ses multiples segmentations, et son caractère fortement surveillé. Le propos de l'auteur porte sur la manière dont cet espace, malgré ces différentes contraintes, est investi par l'action syndicale. Il vise à aller au-delà d'une lecture en termes de recomposition de l'espace au profit d'une approche en termes de production d'un espace spécifique soutenant l'action syndicale. On se trouve donc moins placé dans une analyse mettant en scène des acteurs que des institutions (l'aéroport d'une part, le syndicat d'autre part) devant se recomposer, dans leur forme et dans leur mode d'action, pour correspondre à l'organisation de l'espace atypique sur lequel ils agissent. L'auteur propose de manière centrale la notion « d'espace syndical autonome » qui trouve un fondement empirique dans les différentes stratégies d'appropriation déployées par la CGT. La connaissance intime du terrain permet aux militants d'ouvrir des lieux, souvent *ad hoc*, d'information et de délibération dans un espace caractérisé par le flux d'activité et sa surveillance. Les mouvements de grève replacent dans des termes nouveaux l'espace au centre des rapports sociaux et redonnent de la visibilité au travail des salariés. L'occupation des pistes constitue, à ce titre, une forme d'emprise sur un espace fortement régulé. Elle traduit un renversement des règles d'usage et des modalités de contrôle. En réponse à la fragmentation des activités (externalisation, multiplicité des employeurs, variété des statuts d'emploi et des horaires, etc.), la redéfinition de l'action syndicale sur

la base d'un « syndicalisme aéroportuaire » conduit à faire du site un espace commun d'identification et de mobilisation.

- 23 L'espace de travail se voit également travaillé et redéfini par des acteurs extérieurs à l'entreprise. Dans un contexte d'augmentation du coût de l'immobilier, la multiplication des projets (transfert, regroupement, rénovation, etc.) a contribué à l'émergence d'un « marché » dédié à l'aménagement des espaces professionnels participant, dans le même temps, à l'apparition de nouveaux métiers (« *space planners* », consultants en aménagement d'espace) et à la recomposition de métiers traditionnels (architectes, designers, responsables de sites, etc.). La perspective sociohistorique de Thierry Pillon nous rappelle à ce titre le rôle croissant joué, à partir des années 1970, par un ensemble de professionnels contribuant à la conception, à l'aménagement et/ou à la gestion dans le temps des espaces sur les environnements de travail.
- 24 L'ensemble de ces contributions, s'il n'épuise pas la variété des situations de travail et des entrées analytiques possibles sur les espaces de travail, témoigne de la nécessité pour la sociologie aujourd'hui, d'interroger plus fortement l'espace comme élément structurant et structuré par l'activité et d'offrir, ce faisant, une place... à l'espace.

BIBLIOGRAPHIE

ALTER Norbert (2003), « Mouvement et dyschronies dans les organisations », *L'Année sociologique*, 53(2), p. 489-514.

BARCELLINI Flore, Laurent VAN BELLEGHEM et François DANIELLOU (2013), « Les projets de conception comme opportunité de développement des activités », dans Pierre FALZON (dir.), *Ergonomie constructive*, Paris, Presses universitaires de France.

BARON Xavier (2012), *La Performance collective. Repenser l'organisation des travailleurs du savoir*, Paris, Éditions Liaisons.

BERNOUX Philippe (1979), « La résistance ouvrière à la rationalisation : la réappropriation du travail », *Sociologie du travail*, n° 1, p. 76-90.

BERNOUX Philippe (1981), *Un travail à soi*. Toulouse, Privat.

BLEIN Alexandre (2016), « Le *coworking*, un espace pour les transactions hors marché ? La valorisation des réseaux sociaux pour travailleurs indépendants », *Réseaux*, vol. 196, n° 2, p. 147-176.

BONI-LE GOFF Isabel (2015), « À quoi servent les bureaux des cabinets de conseil ? Espaces, biens symboliques et techniques de gouvernement », *Genèses*, vol. 99, n° 2, p. 48-68.

CIHUELO Jérôme (2016), « Les dimensions cachées du travail en *open space*. Le cas de téléconseillers en centres d'appels », *Sociologie du travail*, vol. 58, n° 1, p. 57-79.

CLÉACH Olivier, Valérie DERUELLE et Jean-Luc METZGER (2015), « Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 46(2). [En ligne] <https://rsa.revues.org/1526>

- CROZIER Michel (1965), *Le Monde des employés de bureau*, Paris, Le Seuil.
- DATCHARY Caroline (2011), *La Dispersion au travail*, Toulouse, Octarès.
- DURAND Jean-Pierre (2004), *La Chaîne invisible*, Paris, Le Seuil.
- FISCHER Gustave-Nicolas (1978), « L'espace comme nouvelle lecture du travail », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 397-422.
- FISCHER Gustave-Nicolas (1983), *Le Travail et son espace. De l'appropriation à l'aménagement*, Paris, Dunod.
- FISCHER Gustave-Nicolas (1990), « Espace, identité et organisation », dans Chanlat Jean-François (dir.), *L'Individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Laval, Éditions Eska, p. 165-184.
- FISCHER Gustave-Nicolas (1994), « Espace de travail et appropriation », dans Michel COSTER et François PICHHAULT (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck, p. 453-474.
- FREYSSINET Jacques (1997), *Le Temps de travail en miettes*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- FRIEDMANN Georges (1946), *Problèmes humains du machinisme industriel*, Paris, Gallimard.
- GABORIEAU David (2012), « "Le nez dans le micro". Répercussions du travail sous commande vocale dans les entrepôts de la grande distribution alimentaire », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 1. [En ligne] <https://nrt.revues.org/240>
- GIRIN Jacques (1987), « Le siège vertical. Vivre et communiquer dans une tour de bureaux », *Gérer et comprendre*, n° 9, décembre 1987, p. 4-14.
- GUIGO Denis (1992), « Perspectives ethnologiques dans les organisations modernes », *L'Homme*, vol. 32, n° 1, p. 47-65.
- HANIQUE Fabienne (2004), *Le Sens du travail*, Paris, Érès.
- JEANTET Aurélie (2003), « "À votre service !" La relation de service comme rapport social », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 2, p. 195-210.
- JOSEPH Isaac (1988), « La relation de service. Les interactions entre agents et voyageurs », *Annales de la recherche urbaine*, n° 39, p. 43-55.
- LAUTIER François (1999), *Ergotopiques. Sur les espaces des lieux de travail*. Toulouse, Octarès.
- LINHART Danièle et Aimée MOUTET (2005), *Le Travail nous est compté. La construction des normes temporelles du travail*, Paris, La Découverte.
- LUFF Paul, Jon HINDMARSH et Christian HEATH (2000), *Workplace Studies. Recovering Work Practice and Informing System Design*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOLINIER Pascale (2009), « Des féministes et de leurs femmes de ménage : entre réciprocité du care et souhait de dépersonnalisation », *Multitudes*, n° 37-38, p. 113-121.
- MONCHATRE Sylvie et Bernard WOEHL (2014), *Temps de travail et travail du temps*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- MONJARET Anne (1996), « Être bien dans son bureau : jalons pour une réflexion sur les formes d'appropriation de l'espace », *Ethnologie française*, vol. 26, n° 1, p. 129-139.
- MONJARET Anne (2002), « Les bureaux ne sont pas seulement des espaces de travail », *Communication et organisation*, n° 21, p. 2-10.

- NAVILLE Pierre (1963), *Vers l'automatisme social ? Problèmes du travail et de l'automation*, Paris, Gallimard.
- PÉLEGRIN-GENEL Élisabeth (2013), *Des souris dans un labyrinthe. Décrypter les ruses et manipulations de nos espaces quotidiens*, Paris, La Découverte.
- PILLON Thierry (2012), « Espace », dans Antoine BEVORT, Annette JOBERT, Michel LALLEMENT et Arnaud MIAS (dir.), *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses universitaires de France, p. 285-291.
- ROT Gwenaële (2006), *Sociologie de l'atelier*, Toulouse, Octarès.
- ROY Donald (2000), « Deux formes de freinage dans un atelier de mécanique : respecter un quota et tirer au flanc », *Sociétés contemporaines*, n° 40, p. 33-56.
- SAINSAULIEU Renaud (1977), *L'Identité au travail*, Paris, Presses de la FNSP.
- SUCHMAN Lucy (1987), *Plans and Situated Actions : The Problem of Human-Machine Communication*, Cambridge University Press.
- THOEMMES Jens (2012), « La fabrique des normes temporelles du travail », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 1. [En ligne] <https://nrt.revues.org/153>.
- THOMPSON Edward P. (2004), *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique (édition originale « Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism », *Past and Present*, 38, 1967).
- TROMPETTE Pascale (2003), *L'Usine buissonnière. Une ethnographie du travail en monde industriel*, Toulouse, Octarès.
- TRUPIA DILARA Vanessa (2016), « Produire un espace hybride de coopération. Une enquête ethnographique sur *La Cantine* », *Réseaux*, vol. 196, n° 2, p. 111-145.
- WORMS Jean-Pierre (1968), « Une préfecture comme organisation », *Rapport de recherche*, CSO, Copédith.

AUTEURS

MARIE BENEDETTO-MEYER

Maître de conférence associée en sociologie à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) / CNRS – PRINTEMPS (UMR 8085)

JÉRÔME CIHUELO

Chercheur associé au laboratoire Printemps (UMR 8085) et au Centre Pierre Naville